



**OBSERVATOIRE DE LA
VIE ETUDIANTE**

Vice-présidence du Conseil Scientifique

**Ecole Doctorale
Lettres, Sciences Humaines et Sociales
ED 86**

**DEVENIR PROFESSIONNEL DES DOCTEURS TROIS ANS
APRES LA SOUTENANCE DE LA THESE**

**Lise Vollenweider-Andresen
Janvier 2007**

La présente note rend compte de la situation professionnelle des docteurs de la promotion 2002 de l'école doctorale LASH trois ans après la soutenance de leur thèse. Pour cette étude nous avons exploité la base de données¹ de notre enquête sur le devenir des docteurs de l'ED LASH². Son contenu permet de déterminer l'insertion professionnelle des docteurs de la promotion 2002 au 1^{er} mars 2005. Il permet en second lieu d'identifier un certain nombre de facteurs susceptibles d'influencer l'insertion de ces docteurs.

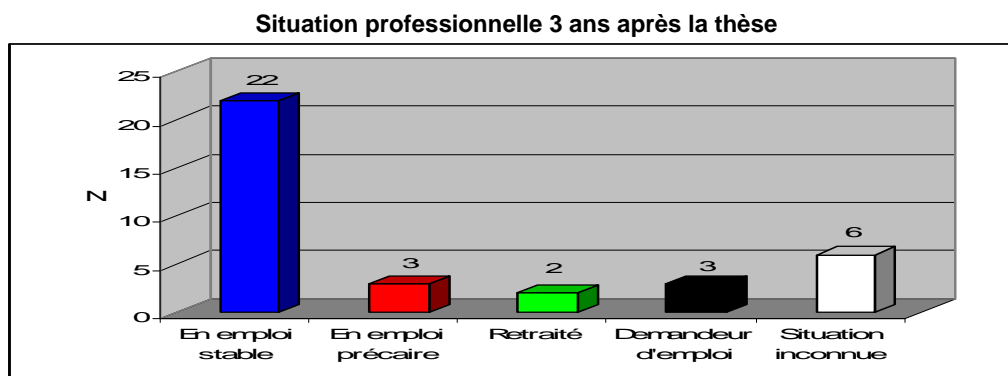
Au total 36 docteurs ont soutenu leur thèse au cours de l'année 2002 dans une des quatorze unités de recherches suivantes.

Unité de recherche	Nb de soutenances en 2002
EA 1189	1
EA 1192	1
EA 1193	4
EA 1758	5
EA 2017	1
EA 2140	3
EA 3159	1
EA 3179	1
EA 3278	1
UMR 6012	5
UMR 6030	1
UMR 6039	5
UMR 6045	6
UMR 7032	1
Total	36

La situation de 6 d'entre eux (soit à 17% de la promotion) étant inconnue, notre étude ne concerne que les 30 docteurs pour lesquels la question de la situation professionnelle au 1^{er} mars 2005 était renseignée.

Trois ans après la thèse, si les $\frac{3}{4}$ des docteurs sont en emploi stable, pour un quart d'entre eux on note une persistance de l'emploi temporaire et du chômage.

La professionnalisation des docteurs en Lettres-Arts-Sciences Humaines se distingue fortement de celle des docteurs issus des autres disciplines des Ecoles Doctorales de l'UNS. Non seulement le taux d'emploi stable trois ans après la thèse est relativement faible (73%) mais nous observons également que la thèse ne constitue pas forcément pour tous les docteurs un diplôme d'accès à l'emploi puisque 2 d'entre eux sont retraités. Cela laisse à penser que le doctorat en Lettres, Arts ou Sciences Humaines constitue, pour certains docteurs, un enrichissement intellectuel individuel.



¹ Les données utilisées ont été collectés auprès des directeurs de thèse.

² Lise Vollenweider-Andresen, *Devenir des doctorants de l'Ecole Doctorale LASH*, Observatoire de la Vie Etudiante de l'Université de Nice-Sophia Antipolis, Janvier 2006. <http://portail.unice.fr/jahia/page5974.html>

Sur les 30 docteurs :

- 22 docteurs, soit 73%, occupent un emploi stable (CDI ou fonctionnaire).
- 3 docteurs, soit 10%, sont sur un emploi temporaire.
- 3 docteurs, soit 10%, sont demandeurs d'emploi.
- 2 docteurs, soit 7%, sont à la retraite.

Prédominance des carrières dans l'enseignement et dans la recherche publique

Parmi les 22 docteurs en emploi stable :

17 sont fonctionnaires

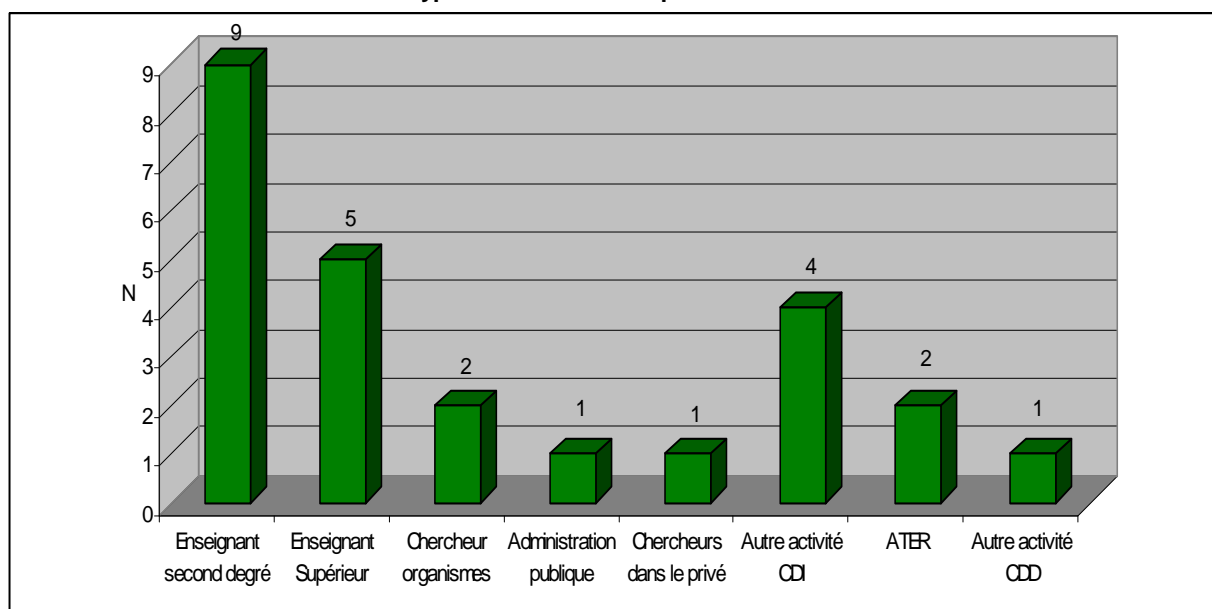
- 14 docteurs occupent un emploi dans l'enseignement ; 5 sont maîtres de conférences et 9 sont enseignants dans le second degré. Cependant, au vu de nos chiffres il ressort que 7 de ces enseignants du secondaire exerçaient déjà cette emploi avant et pendant le doctorat.
- 2 sont chercheurs au CNRS
- 1 docteur travaille dans une administration publique

5 docteurs ont été recrutés sur CDI dans le secteur privé.

Sur les 3 docteurs en emploi précaire :

- 2 sont ATER à l'université.
- 1 occupe un autre type d'activité temporaire dans le secteur privé.

Type d'activité 3 ans après la thèse



Les 36 thèses de la promotion relèvent de 12 disciplines différentes.

Les disciplines qui totalisent le plus de thèses soutenues en 2002 sont : La Philosophie avec 8 thèses, la Géographie et l'Histoire avec respectivement 5 thèses soutenues.

Situation professionnelle selon la spécialité de la thèse

Situation du docteur et type d'activité	Philo.	Anthrop. Ethno.	Géographie	Histoire	Anglais	Allemand	Lit. Comparée	Lg et Lit. française	Etudes Ibériques	Etudes occitanes	Sc. du langage.	Sociologie	Total
En emploi stable (fonctionnaire ou CDI)	6		4	3			2	3	1		2	1	22
Enseignant second degré	3		1	2				3					9
Enseignant Supérieur	1								1		2	1	5
Chercheur organismes publics			2										2
Administration publique							1						1
Chercheurs dans le privé			1										1
Autre activité CDI	2			1			1						4
En emploi précaire (CDD ou vacataire)				1			1				1		3
ATER							1				1		2
Autre activité CDD				1									1
Retraité							1			1			2
Demandeur d'emploi	1			1				1					3
Total connu	7	0	4	5	0	0	4	4	1	1	3	1	
+ Situation inconnue	1	1	1		1	1					1		6
Total doctorats	8	1	5	5	1	1	4	4	1	1	4	1	36

Sur les 17 docteurs relevant des disciplines des Sciences Humaines et Humanités :

- 6 sont enseignants dans le secondaire et 4 sont chercheurs ou enseignants-chercheurs à l'Université
- 4 ont été recrutés sur CDI dans le secteur privé et 1 a été recruté sur CDD dans le secteur privé
- 2 sont au chômage

Sur les 13 docteurs relevant des disciplines de Lettres, Langues et Arts :

- 3 sont enseignants dans le secondaire et 3 sont enseignants-chercheurs à l'Université et 1 a été nommé dans une administration publique
- 2 sont ATER à l'Université
- 2 sont à la retraite
- 1 est au chômage

Situation professionnelle selon le sexe

Situation du docteur et type d'activité	Femmes		Hommes		Total	
	N	%	N	%	N	%
En emploi stable (fonctionnaire ou CDI)	10	71,4	12	75,0	22	73,3
Enseignant second degré	4	28,6	5	31,3	9	30,0
Enseignant Supérieur	2	14,3	3	18,8	5	16,7
Chercheur organismes publics	1	7,1	1	6,3	2	6,7
Administration publique	1	7,1			1	3,3
Chercheurs dans le privé	1	7,1			1	3,3
Autre activité CDI	1	7,1	3	18,8	4	13,3
En emploi précaire (CDD ou vacataire)	2	14,3	1	6,3	3	10,0
ATER	1	7,1	1	6,3	2	6,7
Autre activité CDD	1	7,1			1	3,3
Retraité	1	7,1	1	6,3	2	6,7
Demandeur d'emploi	1	7,1	2	12,5	3	10,0
Total	14	100,0	16	100,0	30	100,0
<i>Situation inconnue</i>	3		3		6	

L'accès à l'emploi selon le sexe est assez équitable.

La répartition selon le sexe des docteurs de cette promotion est pratiquement équitable ; 17 femmes ont soutenu une thèse en 2002 contre 19 hommes. Cependant, si l'on se réfère à la féminisation très forte de ces disciplines, on constate qu'au plus haut niveau les hommes redeviennent majoritaires.

- 75% des hommes occupent un emploi stable contre 71% des femmes.
- 56% des hommes et 57% des femmes occupent un emploi dans le secteur académique.

L'insertion professionnelle contrastée des docteurs étrangers.

12 des 36 docteurs, soit 33%, sont étrangers. 5 sont originaires du continent européen, 5 du continent africain, 1 est de nationalité américaine et 1 autre brésilienne.

Situation professionnelle selon l'origine géographique des docteurs

Situation du docteur et type d'activité	France		Pays de l'UE		Pays d'Afrique		Autre		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
En emploi stable (fonctionnaire ou CDI)	17	77,3	2	50,0	2	100,0	1	50,0	22	73,3
Enseignant second degré	8	36,4	1	25,0					9	30,0
Enseignant Supérieur	4	18,2					1	50,0	5	16,7
Chercheur organismes publics	2	9,1							2	6,7
Administration publique					1	50,0			1	3,3
Chercheurs dans le privé	1	4,5							1	3,3
Autre activité CDI	2	9,1	1	25,0	1	50,0			4	13,3
En emploi précaire (CDD ou vacataire)	3	13,6							3	10,0
ATER	2	9,1							2	6,7
Autre activité CDD	1	4,5							1	3,3
Retraité	1	4,5					1	50,0	2	6,7
Demandeur d'emploi	1	4,5	2	50,0					3	10,0
Total	22	100,0	4	100,0	2	100,0	2	100,0	30	100,0
<i>Situation inconnue</i>	2		1		3				6	

C'est parmi les docteurs étrangers que l'on observe la plus grande proportion de situations professionnelles atypiques. En effet sur 8 docteurs étrangers 2 sont au chômage, 1 est à la retraite, 1 est enseignant dans le secondaire, 1 dans le supérieur et enfin 3 docteurs ont été recrutés sur CDI dans le secteur privé ou public.

On peut aussi bien avoir 26 ans que 78 ans lors de la soutenance de la thèse

Situation professionnelle selon l'âge à la soutenance						
Situation du docteur et type d'activité	<= 30 ans		> 30 ans		Total	
	N	%	N	%	N	%
En emploi stable (fonctionnaire ou CDI)	5	62,5	17	77,3	22	73,3
Enseignant second degré	2	25,0	7	31,8	9	30,0
Enseignant Supérieur	1	12,5	4	18,2	5	16,7
Chercheur organismes publics	2	25,0			2	6,7
Administration publique			1	4,5	1	3,3
Chercheurs dans le privé			1	4,5	1	3,3
Autre activité CDI			4	18,2	4	13,3
En emploi précaire (CDD ou vacataire)	3	37,5			3	10,0
ATER	2	25,0			2	6,7
Autre activité CDD	1	12,5			1	3,3
Retraité			2	9,1	2	6,7
Demandeur d'emploi			3	13,6	3	10,0
Total	8	100,0	22	100,0	30	100,0
<i>Situation inconnue</i>	1		5		6	

La grande majorité des docteurs ont soutenu leur thèse à un âge relativement avancé ; 9 docteurs avaient 30 ans ou moins et 27 étaient âgés de plus de 30 ans. Plusieurs facteurs expliquent ce phénomène :

- L'absence de financement spécifique : seuls 7 docteurs, disposaient d'un financement (une allocation de recherche) durant la préparation de leur thèse. La grande majorité de docteurs a été obligée, en l'absence de financement spécifique d'occuper un emploi salarié tout en menant à terme leur thèse. Pour beaucoup, il s'agissait d'un poste d'enseignant dans le second degré. Une situation qui, bien entendu, participe à la prolongation de la durée de la thèse.
- Le format même de la thèse, qui nécessite bien souvent plus de temps que les thèses des autres spécialités est un facteur d'allongement des études doctorales en lettres, sciences humaines et sociales.
- L'acquisition de savoirs ; tout laisse à penser que pour certains docteurs, comme par exemple ceux âgés de 57, 63, 67 ou 78 ans, l'élaboration d'une thèse s'inscrit dans une démarche purement intellectuelle ou le temps passé n'est pas la première préoccupation.

Les jeunes docteurs, ceux âgés de moins de 30 ans à la soutenance, occupent tous une activité salariée et pour une grande majorité il s'agit d'un emploi dans l'enseignement et/ou la recherche ; c'est le cas pour 7 docteurs sur 8. Les docteurs les plus âgés à la soutenance occupent lorsqu'ils sont en activité tous un emploi stable (ajoutons que 2 sont retraités et 2 sont au chômage).

Le dépassement de la durée de la thèse ; une règle en Lettres, Arts ou Sciences Humaines

14% des docteurs (5 sur 36) ont achevé leur thèse en 3 ans ou moins et 31% (11) en quatre ans, c'est dire que 20 docteurs sur 36, soit 55%, ont mis plus de 4 ans pour soutenir leur thèse. Les facteurs explicatifs de ces dépassements des délais administratifs de réalisation de la thèse sont du même ordre que ceux évoqués précédemment concernant l'âge des docteurs à la soutenance de leur thèse.

Situation professionnelle selon la durée de la thèse

Situation du docteur et type d'activité	<= 3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	13 ans	Total
En emploi stable (fonctionnaire ou CDI)	3	7	6	1	1	1	2		1	22
Enseignant second degré		3	4		1		1			9
Enseignant Supérieur		2		1		1	1			5
Chercheur organismes publics	1	1								2
Administration publique			1							1
Chercheurs dans le privé		1								1
Autre activité CDI	2		1						1	4
En emploi précaire (CDD ou vacataire)	1	1		1						3
ATER	1			1						2
Autre activité CDD		1								1
Retraité		1				1				2
Demandeur d'emploi	1		1		1					3
Total	5	9	7	2	2	2	2	0	1	30
<i>Situation inconnue</i>		2	1		1	1		1		6

A défaut d'allocations de recherche, c'est le salariat, la famille ou les revenus de la retraite qui finance la thèse

Il est remarquable d'observer le faible taux de docteurs de cette Ecole Doctorale qui ont bénéficié d'un financement spécifique pour leur thèse.

Situation professionnelle selon le type de financement de la thèse

Situation du docteur et type d'activité	0	1	10	19	30	40	50	Total
En emploi stable (fonctionnaire ou CDI)	4	5	9	1	1	1	1	22
Enseignant second degré	1	1	7					9
Enseignant Supérieur		1	2		1	1		5
Chercheur organismes publics			2					2
Administration publique							1	1
Chercheurs dans le privé			1					1
Autre activité CDI	3			1				4
En emploi précaire (CDD ou vacataire)	1	2						3
ATER	1	1						2
Autre activité CDD		1						1
Retraité	2							2
Demandeur d'emploi	2						1	3
Total	9	7	9	1	1	1	2	30
<i>Situation inconnue</i>	5					1		6

0= sans financement, 1=Allocation de recherche, 10=Salariés de la fonction publique, 19=Salariés du secteur privé, 30=Financements sur contrats labo, 40= Bourse étudiant étranger, 50=Autre mode de financement.

- Seulement 8 docteurs, soit 22% de la promotion, ont bénéficié d'un financement spécifique ; 7 étaient allocataires de recherche du MRT et 1 bénéficiait d'une bourse pour docteurs étrangers.
 - 6 de ces docteurs occupent un emploi stable : 2 sont enseignants-chercheurs dans le supérieur, 2 sont Chargés de Recherche dans le public, 1 docteur est retourné sur son post dans l'enseignement secondaire et 1 occupe un emploi en CDI dans le privé.
 - Les 2 autres docteurs ont été recrutés sur des CDD, l'un en tant que ATER et l'autre travaille dans le secteur privé.

La source de financement des thèses des autres 28 docteurs de la promotion varie du salariat au soutien financier familial en passant par les revenus de la retraite :

- 12 thèses, soit 33%, ont été préparées avec soutien financier de la famille et/ou avec le revenu des petits boulots. 4 de ces docteurs occupent un emploi stable, 1 est ATER et 2 sont chômeurs trois ans après l'obtention de la thèse³.
- 9 docteurs, soit 25%, ont préparé leur thèse tout en étant enseignants dans le second degré. Pour 7 de ces docteurs, la thèse n'avait toujours pas, trois ans après son obtention, permis une mobilité professionnelle ; ils sont toujours enseignants dans le secondaire. Par contre, pour 2 de ces docteurs enseignants du secondaire, la thèse leur a permis d'être nommés Maitres de conférences à l'université.
- 2 docteurs étaient à la retraite durant la préparation de la thèse et ils le sont évidemment encore trois ans après.

Retenons enfin qu'un seul docteur de l'ED LASH a effectué un post-doctorat. Il était au chômage au moment de cette enquête.

³ Pour les derniers 5 docteurs de cette catégorie la situation professionnelle est inconnu.